Bulletin de la Société entomologique de France, **119** (1), 2014 : 7-14.

Euselasia : nouveaux taxa du bouclier guyanais (Lepidoptera, Riodinidae, Euselasiini)

par Jean-Yves Gallard

19 lotissement Victor, F – 97300 Cayenne <gallard.j-y@voila.fr>

Résumé. – Une nouvelle espèce d'*Euselasia,* proche d'*E. euphaes* (Hewitson, 1855) provenant du littoral guyanais est décrite : *Euselasia descherrei* n. sp. Le taxon *psammathe* Seitz, 1916, qui était traité comme une sous-espèce d'*E. venezolana* Seitz, 1913, est considéré comme une espèce distincte, avec deux sous-espèces, *Euselasia psammathe psammathe* Seitz, 1913, et *E. psammathe hypocala* Le Cerf, 1958. Une nouvelle sous-espèce d'*E. venezolana,* provenant de l'estuaire de l'Amazone (État de Pará, Brésil), est décrite : *Euselasia venezolana jauffreti* n. ssp.

Abstract. – ***Euselasia*: new taxa from Guiana shield (Lepidoptera, Riodinidae, Euselasiini)**. A new species of *Euselasia* from the coast of French Guiana and close to *E. euphaes* (Hewitson, 1855), is described: *Euselasia descherrei* n. sp. The taxon *psammathe* Seitz, 1916, formerly subspecies of *E. venezolana* Seitz, 1913, is here considered as a distinct species with two subspecies, *Euselasia psammathe psammathe* Seitz, 1913, and *E. psammathe hypocala* Le Cerf, 1958. A new subspecies of *E. venezolana,* from the estuary of Amazon River (state of Pará, Brazil), is described: *Euselasia venezolana jauffreti* n. ssp.

Keywords. – Neotropical region, taxonomy, new species, new subspecies, low Amazon Brazil, French Guiana.

Avec une pluviométrie moyenne annuelle de 4000 mm, la montagne de Kaw et ses environs proches entre Cacao et Régina constituent la zone la plus pluvieuse de Guyane française. Il en résulte une forêt dense avec une flore et une faune très riches. Cette région proche de Cayenne, dont l'accès est facilité par des routes carrossables, recèle de nombreuses espèces de Riodinides. Pour le genre *Euselasia* Hübner, 1819, sur les 167 espèces recensées pour toute la région Néotropicale (Callaghan & Lamas, 2004), plus de 50 espèces y ont été rencontrées ; parmi elles se trouvent des espèces rarement récoltées en Amazonie ainsi que deux espèces endémiques (*E. pallantis* Brévignon & Gallard, 1993, et *E. inini* Brévignon, 1996). C'est dans cette région qu'ont été collectés à dix ans d'intervalle un mâle trouvé au piège lumineux par Yves Descherre et une femelle collectée à vue par Jean-Aimé Cerda. Le mâle, proche d'*Euselasia euphaes* (Hewitson, 1855) et d'*E. utica* (Hewitson, 1855) rencontrés aussi dans la même région, présente de nombreux caractères propres, communs à la femelle qui lui a été appariée, montrant qu'il s'agit d'une nouvelle espèce décrite ci-après sous le nom d'*Euselasia descherrei* n. sp.

Un autre taxon, parfois rencontré dans la même région et endémique de Guyane, est connu sous le nom d'*Euselasia venezolana psammathe* Seitz, 1913. La découverte au Brésil d'une nouvelle sous-espèce d'*E. venezolana,* décrite ci-après comme *E. venezolana jauffreti* n. ssp., plus proche de *venezolana* que de *psammathe*, me conduit par contrecoup à considérer ce dernier taxon comme espèce distincte, ce que nous présumions déjà (Brévignon & Gallard, 1997).

Abréviations utilisées. – **MNHN**, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris ; **NHM**, The Natural History Museum, Londres, Royaume-Uni ; **ZMHU**, Museum für Naturkunde der Humboldt-Universität, Berlin, Allemagne.

Euselasia descherrei n. sp. (fig. 1-2)

Holotype : ♂, Guyane fr., Nancibo, Rn 2, piège lumineux, 16.II.1991, *Y. Descherre leg.,* coll. J.-Y. Gallard, n° 447 ♂.

Paratype : ♀, Guyane fr., Kaw, camp Patawa, 2.I.2001, *J.-A. Cerda leg.,* coll. J.-Y. Gallard , n°447 ♀.

L'holotype et le paratype seront déposés au MNHN.

Description du mâle. – Fig. 1. Longueur de l'aile antérieure : 15 mm.

Face dorsale. Couleur de fond brun sombre sur les deux ailes. Abdomen et thorax de même couleur. Front brun-roux.

Ailes antérieures. La surface orangée basale entre la nervure cubitale (qu'elle déborde légèrement) et le bord interne s'étend jusqu'à la zone post-discale sous la forme d'une bande irrégulière presque parallèle à la côte, devenant plus claire dans la zone post-discale. Au bout de la cellule, elle dévie pour suivre la nervure 4 (médiane M3) et couvre la moitié des espaces 3 et 2, laissant la zone submarginale brune, plus large vers le tornus. Une teinte diffuse plus sombre atteint le bord interne médian.

Ailes postérieures. La teinte orangée couvre une grande partie des ailes, limitée par une bande marginale brun foncé s'élargissant à partir de la nervure 5 (médiane M2) jusqu'à la nervure 2 (cubitale Cu2). L'espace coloré forme ainsi une surface arrondie, plus claire vers la côte et sombre près du bord abdominal. Proche de cette bordure, une extension d'une teinte orangée sombre s'étire entre les nervures 2 et 1c (cubitale Cu2 et anale 1a) ; elle est fermée côté interne par une ligne brune en 1c (1a), puis par une bordure abdominale claire.

Face ventrale. Palpes courts, gris clair ; abdomen, thorax et pattes gris rosé. La teinte générale des ailes est d'un gris rosé nuancé de jaune pâle, avec des zones plus sombres correspondant à la teinte de fond de la face dorsale, sauf la cellule, plus claire. Une ligne médiane très sinueuse traverse les deux ailes. Elle partage la surface alaire en deux parties : la portion basale est globalement plus claire et la portion distale plus foncée. Cependant, dans l'aire subcostale de la partie claire de l'aile antérieure, une surface d'un gris moyen couvre une large bande de la côte à la nervure cubitale ; elle s'arrête avant la base. Elle jouxte au-dessous une surface blanche nuancée de jaune rosé, dont les contours délimités distalement par la ligne brisée correspondent à la tache orangée de la face dorsale. Dans l'espace internervural 3, la surface blanche se prolonge en une forme de dent qui ressort sur la zone marginale plus sombre (elle correspond, en face dorsale, à l'extrémité distale de la bande orangée). Une large tache sombre existe au tornus. À l'aile postérieure, on retrouve à la base une teinte grise dans la portion claire et une teinte plus sombre après la ligne médiane. Un point noir submarginal dans l'espace internervural 3 est homologue de l'ocelle de nombreuses espèces d'*Euselasia*.

Genitalia. Fig. 12. Les genitalia d'*E. descherrei* ont été disséqués et étudiés par Ch. Faynel en les comparant aux genitalia d'un spécimen mâle d'*E. euphaes* (route de Kaw, Guyane, VIII.2005).

Comparativement, les organes ont les mêmes particularités que ceux d'*E. euphaes* (fig. 11), mais il apparaît quelques différences.

– Les genitalia sont de taille générale plus petite.

– L'uncus est bifide mais la fourche est proportionnellement plus étroite.

– Le tegumen présente une projection ventrale, mais plus longue et plus fine ; le gnathos est fin, en demi-cercle et de largeur régulière chez *E. descherrei*, plus épais et s'effilant vers son extrémité postérieure chez *E. euphaes*.

– Les valves présentent une prolongation basale sur la partie dorsale de laquelle repose le pénis. En vue ventrale, les valves sont symétriques chez *E. descherrei*, asymétriques chez *E. euphaes*.

– Le saccus est relativement plus développé.

Description de la femelle. – Fig. 2. Longueur de l'aile antérieure : 17 mm.

Face dorsale. Ailes uniformément brun terne. Aux ailes antérieures, une petite tache jaune pâle étirée correspondant à l'extrémité de la tache orangée du mâle.

Face ventrale. Comme le mâle mais en plus clair, et plus grande, cette augmentation de taille portant sur la partie distale de l'aile, après la ligne médiane tout à fait similaire à celle du mâle.

Derivatio nominis. – Le nom dérive de celui du collecteur de l'holotype, Yves Descherre, en remerciement de son don.

Discussion. – *Euselasia descherrei* n. sp. est très proche de deux espèces également présentes, mais rarement rencontrées en Guyane, *E. euphaes* et *E. utica*. Après plus de trente ans de recherches dans la même région que celle où a été trouvé *E. descherrei*, un seul mâle d'*E. utica* (fig. 3), (*Ch. Faynel leg.*) et six mâles d'*E. euphaes* ont été trouvés ; ces derniers (fig. 4) sont tous de la forme que Stichel (1925) a appelé *phrygia*, taxon mis en synonymie

par Callaghan & Lamas (2004) avec *E. euphaes*. Dans le Pará, près de Belém, se trouve la forme-type (fig. 5) chez laquelle la tache orangée de l'aile antérieure est en général extrêmement réduite, mais J. Corêcha Jauffret (comm. pers.), qui m'a fait parvenir les photographies du mâle et de la femelle du Pará illustrés dans cet article (fig. 5-6), me signale que chez les mâles qu'il a rencontrés, cette tache des ailes antérieures est variable dans son expansion. Les femelles de ces deux espèces sont méconnues ; elles sont absentes des collections guyanaises de L. et C. Brévignon, S. Fernandez, B. Hermier et de celle de l'auteur ; dans celles du MNHN et du NHM, elles présentent en général face dorsale de larges taches jaunes sur les deux ailes, comme le montre la femelle d'*E. euphaes* du Pará.



Fig. 1-10. – *Euselasia spp.* (a, face ventrale ; b, face dorsale). – 1-2, *E. descherrei* n. sp. : 1, ♂ holotype ; 2, ♀ paratype (Roura, Guyane française). – 3, *E. utica* (Hewitson), ♂ (Kaw, Guyane française). – 4-6, *E. euphaes* (Hewitson) : 4, ♂ (Roura) ; 5, ♂ (Pará, Brésil) ; 6, ♀ (Pará, Brésil). – 7-8, *E. psammathe psammathe* Seitz (Roura) : 7, ♂ ; 8, ♀. – 9-10, *E. venezolana jauffreti* n. ssp. (Marajo, Pará, Brésil) : 9, ♂ holotype ; 10, ♀ paratype.

Euselasia descherrei se distingue d'*E. euphaes* et d'*E. utica* :

– par une taille plus petite : 15 mm de longueur alaire (18 mm pour *E. euphaes* et *E. utica*) ;

– par le dessin particulier, commun aux deux sexes, de la ligne médiane de la face ventrale ;

– aux ailes antérieures, face ventrale, par une surface grise de la côte à la nervure cubitale ;

– aux ailes postérieures, par la présence d'un point noir submarginal dans l'espace 3 ;

– aux ailes antérieures de la femelle, par la tache jaune en face dorsale très différente de celle des femelles des deux espèces proches examinées dans les collections ; cette tache colorée est plus proche du bord externe, chez la femelle comme chez le mâle, que chez les deux autres espèces, et correspond au dessin de la ligne médiane de la face ventrale dans l'espace 3 ;

– par les genitalia des mâles plus petits mais à saccus plus développé.

Euselasia psammathe psammathe Seitz, 1913, s**tat. rev.** (fig. 7-8)

Euselasia crotopus psammathe Seitz, 1913.
Euselasia psammathe Seitz, 1913 : STICHEL, 1919.
Euselasia venezolana psammathe Seitz, 1913 : CALLAGHAN & LAMAS, 2004.

L'holotype (par monotypie), conservé au MNHN, est étiqueté de Guyane française. Il est identique au spécimen mâle présenté sur la fig. 7 ; ce dernier provient de Roura. La femelle (fig. 8) est issue d'un élevage réalisé en Guyane (*S. Fernandez*, IX.2010).

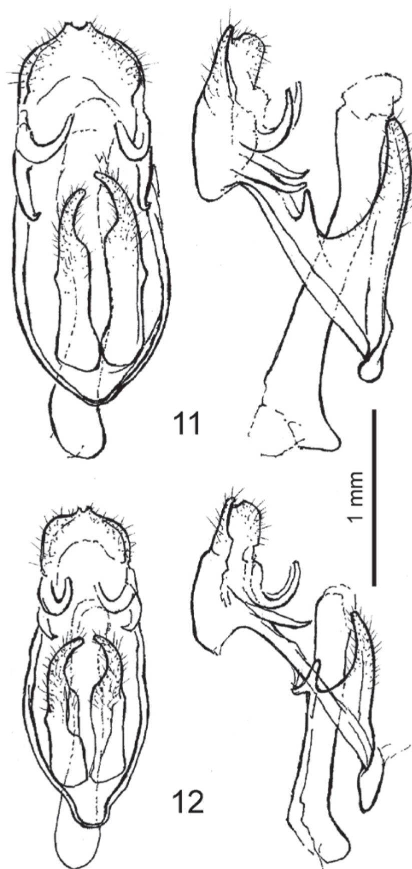


Fig. 11-12. – *Euselasia spp*., genitalia des mâles en vue ventrale et latérale. – 11, *E. euphaes* (Hewitson). – 12, *E. descherrei* n. sp. *(Dessins J.-Y. Gallard d'après préparations et photos de C. Faynel).*

Redescription du mâle. – Longueur de l'aile antérieure : 14 mm. Abdomen, thorax et tête bruns, palpes blanchâtres. Ailes plus anguleuses qu'*E. venezolana venezolana* mais un peu moins qu'*E. venezolana jauffreti* n. ssp. décrite plus loin.

Face dorsale. Couleur de fond brun châtaigne, avec une zone plus sombre dans l'espace médian de la costa des antérieures ; une tache jaune orangé sur chaque aile. Aux ailes antérieures cette tache part de la base en pointe puis s'élargit dans la cellule ; elle forme un coude dès le début de la zone discale, elle couvre ensuite en partie les espaces 3 et 2, et s'arrête dans l'espace post-médian. Les ailes postérieures présentent une tache jaune orangé, un peu quadrangulaire, dans la zone post-discale entre la nervure 7 et la nervure 5 dépassée légèrement. Elle n'atteint pas la marge.

Face ventrale. Une ligne médiane brune, forte, mais au tracé irrégulier traverse les deux ailes. La surface alaire présente deux nuances principales : l'une d'un blanc rosé part de la base et couvre la majeure partie des ailes, dépassant la ligne médiane au-dessous de la nervure 4 des ailes antérieures et au-dessous de la nervure 7 des ailes postérieures ; l'autre nuance, plus foncée et variable, occupe l'aire submarginale jusqu'à la ligne médiane, avec une partie plus sombre dans l'aire apicale des deux ailes et sur les bords externes. Aux ailes antérieures, une surface très claire, légèrement rosée, couvre le milieu de la zone discale ; elle dépasse la ligne médiane pour couvrir en partie les espaces 2 et 3 ; dans ces espaces, elle forme une petite surface presque blanche contrastant avec la tache noire voisine, logée dans l'espace 1b près du tornus (cette surface presque blanche correspond aux deux taches jaunes de la face ventrale des ailes antérieures de la femelle). Dans la zone submarginale des ailes antérieures, une série de

points inter-nervuraux sont alignés ; chacun de ces points est entouré d'une surface plus claire avec une pointe triangulaire orientée vers le bord externe. Cette ligne de points se situe à la limite de l'aire post-médiane et submarginale, situation qui est un caractère spécifique : la ligne que constitue ces points est plus rapprochée de la ligne médiane que la ligne des mêmes points chez *E. venezolana venezolana* et *E. v. jauffreti*. Chez *E. psammathe*, l'espace entre la ligne médiane et les points submarginaux est plus étroit, et la tache blanche couvre les trois cinquièmes de la distance de cet espace. Chez *E. venezolana jauffreti* et *E. v. venezolana*, c'est à peine les deux cinquièmes qui sont couverts par la tache claire. Les ailes postérieures portent des points submarginaux comme *E. venezolana jauffreti*, avec un point noir plus fort dans l'espace 3, bordé de blanc distalement. A l'angle anal, les trois points noirs sont entourés d'une tache claire avec une pointe triangulaire orientée vers la base.

Femelle. – Plus grande. Dimorphisme important. Longueur de l'aile antérieure : 17 mm. Ailes larges avec le bord externe des ailes antérieures convexe ; ailes postérieures anguleuses avec une pointe à la nervure 3 (Cu1) et à l'angle anal.

Face dorsale. Couleur de fond d'un brun terreux. Les ailes antérieures présentent dans la zone post-discale deux taches claires de teinte crème, placées dans les espaces 3 et 2, et une petite tache claire un peu plus sombre dans la cellule. Les ailes postérieures peuvent présenter une petite tache claire proche du tornus, comme le spécimen femelle figuré (fig. 8b).

Face ventrale. Teinte de fond gris brun rosé, plus foncée de la base à la ligne brune médiane, celle-ci bien marquée sur les deux ailes. Aux ailes antérieures se retrouvent les deux taches claires de la face dorsale, au-dessus du point noir proche du tornus. Les ailes postérieures portent la série de points submarginaux comme le mâle avec dans l'espace 3 un ocelle plus grand.

Discussion. – L'espèce n'est pas rare en Guyane française ; elle est citée comme *Euselasia psammathe psammathe* par Brévignon & Gallard (1997) dans leur inventaire des Riodinidae. Elle apparaît en nombre certaines années en août-septembre. C. Brévignon puis S. Fernandez en ont fait l'élevage. Les chenilles sont grégaires et se nourrissent des feuilles de Clusiaceae, comme *E. midas erosina* Brévignon, 1995, élevée par Brévignon (1995). Seitz (1913) décrit pour *E. venezolana* des chenilles noires avec stigmates et duvet blanchâtres, présentant une tache transversale rousse derrière la tête. Les chenilles d'*E. psammathe* au premier stade sont roux orangé avec les flancs jaune clair garnis de légers poils blancs sur les côtés ; au dernier stade, elles sont brunes avec des anneaux noirs et des points blancs aux stigmates, et sont ornées sur les flancs de touffes de poils jaunes séparées par trois touffes de poils noirs répartis entre le troisième, le cinquième et les deux derniers anneaux.

La face ventrale d'*Euselasia psammathe* diffère de celle d'*E. venezolana venezolana* et *E. venezolana jauffreti* n. ssp. par le contraste fort des surfaces claires et sombres : une surface plus blanche dans les deux premiers tiers de l'aile et une bande submarginale plus sombre ; par une ligne médiane bien marquée et au parcours irrégulier ; par la ligne des points submarginaux

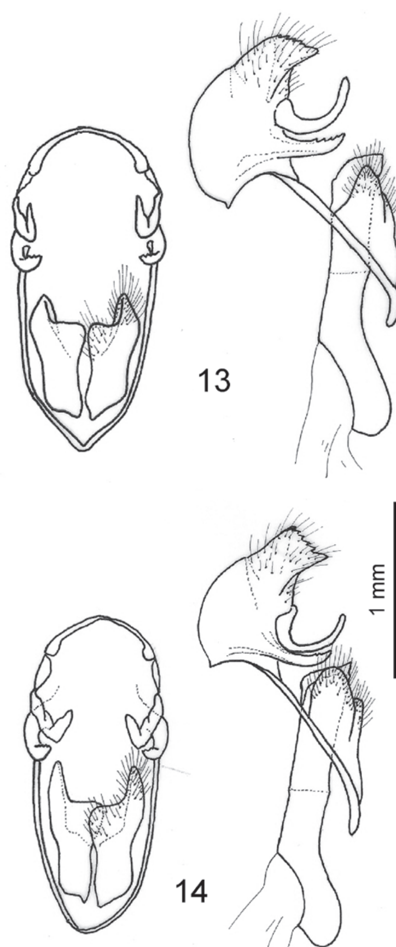


Fig. 13-14. – *Euselasia spp.*, genitalia des mâles en vue ventrale et latérale. – 13, *E. psammathe psammathe* Seitz. – 14, *E. venezolana jauffreti* n. ssp. *(Préparations et dessins de C. Faynel).*

aux ailes antérieures qui est plus près de la ligne médiane, laissant plus d'espace entre la ligne des points submarginaux et le bord externe. La face dorsale présente une coloration moins rougeâtre avec de grandes taches jaune orangé, dont une large tache en plus à l'aile postérieure.

Euselasia psammathe hypocala Le Cerf, 1958, **stat. rev.**

Euselasia psammathe hypocala Le Cerf *in* REBILLARD, 1958.
Euselasia venezolana hypocala Le Cerf, 1958 : CALLAGHAN & LAMAS, 2004.

Au MNHN (collection Fournier) se trouvent quatre spécimens mâles de formes très proches mais variables provenant de régions amazoniennes ; deux proviennent d'Iquitos (Pérou) ; un troisième provient de Buena Vista (Bolivie) ; le quatrième du rio Putumayo (Colombie) a été choisi par LE CERF (1958) pour décrire *E. psammathe hypocala*, sans paratype. Ce spécimen, malgré l'absence de la tache orangée à l'aile postérieure de la face dorsale, possède face ventrale les caractères d'*E. psammathe* dont un contraste encore plus fort entre les surfaces claires, presque blanches, et les parties sombres qui couvrent l'espace apicale de l'aile antérieure et les bords externes. La tache orangée de l'aile postérieure n'est pas un bon critère : un des paratypes d'*E. venezolana jauffreti* n. ssp. (11.VIII.2006) présente une petite tache orangée à l'aile postérieure. En attente d'études plus approfondies, *E. venezolana hypocala* est considéré à nouveau comme sous-espèce d'*E. psammathe*, conformément à sa description originale.

Euselasia venezolana venezolana Seitz, 1913

Euselasia crotopus venezolana Seitz, 1913.
Euselasia venezolana venezolana Seitz, 1913 : CALLAGHAN & LAMAS, 2004.

On connaît de la série-type d'*E. venezolana*, cinq mâles syntypes du Venezuela conservés au NHM. Ils ont le même habitus : en face dorsale, le fond des deux ailes est sombre, brun-roux ; aux ailes antérieures, il y a une légère éclaircie diffuse, rousse, qui s'étend le long de la nervure cubitale et s'élargit dans l'espace médian. Chez deux spécimens, dont le syntype présenté par WARREN *et al.* (2013), deux points un peu plus clairs situés dans les espaces 2 et 3 apparaissent dans cette tache. Les ailes postérieures sont sombres, uniformément brun-roux. Le taxon *Euselasia psammathe parmata* Stichel, 1919, a été mis en synonymie avec *E. venezolana venezolana* (CALLAGHAN & LAMAS, 2004). Une nouvelle sous-espèce est décrite ci-dessous.

En observant les Riodinides dans un bosquet à l'est de l'île de Marajo (Pará, Brésil), j'ai pu découvrir plusieurs mâles et une femelle pouvant se rapporter à *Euselasia venezolana*. La femelle a un habitus très différent de celle d'*E. psammathe*. Les genitalia mâles d'*E. psammathe* et de l'un de ces spécimens de Marajo sont aussi différents. Ces spécimens, qui peuvent être rapportés à *E. venezolana*, présentent suffisamment de caractères les différenciant des taxons connus pour être considérés comme une nouvelle sous-espèce.

Euselasia venezolana jauffreti **n. ssp.** (fig. 9-10)

HOLOTYPE : ♂, Brésil, Pará, Marajo, 7.VI.2003, *E. venezolana jauffreti* (Gallard, 2013), Holotype.

PARATYPES : 1 ♂ et 1 ♀, *idem*, VIII.2002 ; 1 ♂, *idem*, 11.VIII.2006 (coll. J.-Y. Gallard) ; 1 ♂, *idem*, VIII.2002 (coll. P. Jauffret & J. Corêcha Jauffret, Belém, Pará, Brésil).

L'holotype et la femelle paratype (fig. 7a, b, c, d) seront déposés au Museo Nacional Emilio Goeldi à Belèm, Pará, Brésil.

Description du mâle. – Longueur de l'aile antérieure, 15 mm.

Face dorsale. Thorax, abdomen et tête brun sombre, palpes blancs. Ailes plus larges que celles de la sous-espèce nominative. L'apex des ailes antérieures est pointu et la bordure des ailes postérieures présente de petits festons au tracé précis et anguleux. La teinte de fond des ailes est d'un brun rougeâtre plus foncé près de la côte des deux ailes. Aux ailes antérieures, une bande orangé sombre s'étend dans la

cellule et la dépasse. Sa découpe est nette. Elle part de la base, fine et étroite, s'élargit progressivement en formant un coude dans le disque, et s'ouvre dans les espaces 3 et 2 pour s'arrêter à la limite distale du niveau post-médian de l'aile. Les ailes postérieures ne possèdent pas de tache orangée.

Face ventrale. Thorax gris rosé, pattes antérieures plumeuses de teinte blanc ivoire, pattes médianes et postérieures jaune pâle ; ailes d'une même teinte de fond gris rosé qu'*Euselasia venezolana venezolana*, avec la même répartition des différentes nuances et la même disposition des macules. La ligne médiane brune d'*E. venezolana jauffreti* est forte, assez droite et précise. Une teinte de fond légèrement plus claire s'étend sur les deux ailes à partir de la base jusqu'à une zone post-médiane ; aux ailes antérieures, elle dépasse la ligne médiane et recouvre un peu les espaces inférieurs à la nervure 4 ; elle occupe latéralement les deux cinquièmes de l'intervalle entre la ligne médiane et la ligne de petits tirets submarginaux, lesquels s'alignent de l'espace 6 à l'espace 1b. Au niveau du tornus, entre la fin de la ligne brune et le dernier tiret submarginal se trouve une tache noire bien marquée au contour irrégulier. Aux ailes postérieures, la ligne médiane brune présente un coude dans l'espace 1c et remonte vers le bord anal ; une bande diffuse d'un gris léger au tracé irrégulier ondule entre cette ligne médiane et une série de points submarginaux. Ces points sont noirs bordés distalement de blanc ; ils sont présents dans tous les espaces inter-nervuraux avec un point plus fort dans l'espace 3.

Genitalia. Fig. 14. Les genitalia ont été disséqués et comparés par Ch. Faynel en 2005 avec ceux d'*Euselasia psammathe psammathe* (fig. 13). Ils confirment la présence de deux espèces distinctes. Chez *E. venezolana jauffreti*, par rapport à *E. psammathe psammathe* on observe :

– des valves bien différentes, plus fines et plus allongées ;

– un tegumen et un uncus plus petit et étroit.

Description de la femelle. – Important dimorphisme sexuel : femelle plus grande que le mâle ; les ailes sont amples et larges. Longueur de l'aile antérieure : 18 mm. Abdomen, thorax et tête brun moyen, palpes blancs.

Face dorsale. La couleur de fond est d'une teinte orange ocré terne. Aux ailes antérieures une surface plus foncée, brune, couvre largement la zone apicale jusqu'à la cellule et forme une large bande le long du bord externe. Du côté basal, elle est limitée par deux points clairs post-médians dans les espaces 2 et 3. Les ailes postérieures ont la même teinte d'un orange ocré, mais plus sombre et diffuse à la base jusqu'à la moitié des ailes.

Face ventrale. Le seul spécimen femelle paratype est défraîchi ; la teinte de fond est terne, d'un ocre brun clair légèrement plus sombre de la base à la ligne médiane brune, et plus claire, nuancée de rosé côté distal. La tache noire au tornus est peu apparente ; le point noir bordé de blanc dans l'espace 3 des ailes postérieures est net mais le reste des motifs submarginaux est faiblement marqué.

Derivatio nominis. – Dédié à Pierre Jauffret, auteur de nombreuses publications sur les Riodinidae amazoniens, agressé et décédé pour avoir défendu sa réserve naturelle (Reserva Klagesi, Santo Antônio do Tauá, Belém, Pará, Brésil).

Discussion. – Quatre mâles et une femelle ont été collectés en août. Un mâle (collecté en VIII.2002) a été déposé dans la collection P. Jauffret & J. Corêcha Jauffret à Santo Antônio do Tauá. Ils proviennent tous d'une petite forêt à l'est de l'île de Marajo, en face de la ville de Belém. Ils présentent de nettes différences avec la sous-espèce nominative : d'abord par l'ampleur des ailes, l'apex de l'aile antérieure et l'angle anal plus pointus, les festons du bord externe de l'aile postérieure plus anguleux. Face dorsale, la tache orangée des ailes antérieures contraste sur le fond brun-rouge par sa découpe nette et sa teinte plus vive. Face ventrale, les différents motifs sont plus marqués, la ligne médiane est forte et plus sombre, le point noir au tornus est arrondi et plus gros.

Le Cerf (1958), dans la description d'*Euselasia psammathe hypocala* et la révision de ce groupe de taxons, l'a placé en sous-espèce d'*E. psammathe*, considéré alors comme espèce distincte avec la sous-espèce nominative du Surinam et la sous-espèce *parmata* du Venezuela et peut-être de l'Amazonie. Le type d'*E. psammathe parmata*, conservé au ZMHU, a un habitus sur les faces dorsale et ventrale très proche d'*E. venezolana venezolana*, justifiant la mise en synonymie par Callaghan & Lamas (2004) qui indiquent le Venezuela comme localité-type pour *E. psammathe parmata*. Au NHM, dans une boîte portant l'étiquette *parmata*, trois spécimens mâles provenant du Pará (Brésil), dont celui provenant de la collection Bates figuré

dans Hewitson (1857) sous le nom d'*Euselasia midas* (Fabricius, 1775), appartiennent probablement à la même nouvelle sous-espèce. La désignation d'un lectotype pour *E. venezolana venezolana* et l'étude de ses genitalia seraient nécessaires pour mieux situer *E. venezolana jauffreti* qui pourrait être une espèce distincte.

Euselasia venezolana jauffreti partage avec la sous-espèce nominative :

– la coloration brun rougeâtre de la face dorsale qui est d'un brun plus jaune chez *E. psammathe psammathe* ;

– la teinte d'ensemble gris rosé de la face ventrale avec des nuances peu contrastées dans l'espace médian sur les deux ailes ; cet espace est beaucoup plus clair chez *E. psammathe psammathe* avec une zone submarginale plus sombre ;

– une ligne médiane assez droite ;

– aux ailes antérieures, un espace important entre la ligne médiane et la ligne de tirets submarginaux.

Tous ces éléments sont différents chez *Euselasia psammathe* et ont donc conduit à la considérer comme distincte d'*A. venezolana*.

Conclusion

L'examen des genitalia a montré qu'*Euselasia venezolana* et *E. psammathe* étaient deux espèces distinctes. Des recherches plus poussées sur les différents spécimens amazoniens, en particulier l'analyse des genitalia d'*E. venezolana venezolana*, seraient nécessaires pour mieux situer des spécimens proches qui ont tendance à se ressembler.

Remerciements. – Ils vont à Yves Descherre, Jean-Aimé Cerda et Christophe Faynel pour la collecte et le don de ces spécimens rares. En outre Ch. Faynel, avec son amabilité et ses soins habituels, a bien voulu étudier les genitalia. Jacques Corêcha Jauffret a transmis à ma demande les photos d'*E. euphaes* mâle et femelle du Pará (Brésil) provenant de la collection P. Jauffret à Belém. Mes remerciements vont aussi à Bernard Hermier pour la relecture et la correction du manuscrit et enfin à mon fils Denis pour le travail infographique des figures.

Auteurs cités

Brévignon C., 1995. – Description de nouveaux Riodinidae de Guyane française (Lepidoptera). *Lambillionea,* **95** (4) : 553-560.

Brévignon C. & Gallard J.-Y., 1997. – Inventaire des Riodinidae de Guyane française. 1 Euselasiinae (= Nemeobiinae). Description de nouvelles sous-espèces (Lepidoptera Riodinidae). *Lambillionea*, **97** (2) : 264-276.

Callaghan C. & Lamas G., 2004. – Riodinidae (p. 141- 143). *In* : Lamas G. (éd.), *Checklist : Part 4A, Hesperioidea - Papilionoidea.* Heppner J. B. (éd.), *Atlas of Neotropical Lepidoptera,* volume 5A. Gainesville : Association for Tropical Lepidoptera ; Scientific Publishers.

Hewitson W. C., 1857-61. – *Illustrations of new species of Exotic Butterflies, selected chiefly from the collections of W. Wilson Saunders and William C. Hewitson*. *Vol. 2.* London : John Van Voorst., iv + 124 p., 60 pl.

Rebillard P., 1958. – Contribution à la connaissance des Riodinidae sud-américains (Insectes Lépidoptères). *Mémoires du Muséum d'Histoire naturelle, Paris,* (A) **15** (2) : 135-215.

Seitz A., 1913. – *Les Macrolépidoptères du Globe*. *Vol. 5, Diurnes Américains*. Version française, Paris : Le Moult, i-xi + 1141 p. [Erycinidae, p. 617-738].

Stichel A., 1919. – Vorarbeiten zu einer Revision der Riodinidae Grote (Erycinidae Swains) (Lep. Rhop.) IV. *Deutsche entomologische Zeitschrift,* **1919** (3/4) : 289-325.

—— 1925. – Beiträge zur Kenntnis der Riodinidenfauna Südamerikas. VI & VII Nord-Brasilien (Amazonas). *Zeitschrift für Wissenschaftliche Insektenbiologie,* **20** : 14-23.

Warren A. D., Davis K. J., Stangeland E. M., Pelham J. P. & Grishin N. V., 2013. – *Illustrated Lists of American Butterflies*. http://www.butterfliesofamerica.com. [Consulté le 4.VI.2013].